

Éditorial – La grève des procureurs



Me Marco LaBrie, éditeur

La Grève légale des procureurs aux poursuites criminelles et pénales et des juristes de l'état se termine par une loi spéciale décrétée après seulement deux semaines d'exercice légitime d'un droit de grève octroyé par le gouvernement du Québec il y a quelques années.

d'entente pour le renouvellement de leur convention collective suite à une négociation, mais le gouvernement a légiféré pour leur retirer ce recours à l'arbitrage pour leur donner un droit de grève que les procureurs ne voulaient pas au départ.

**ÉDITION DE FÉVRIER 2011
LA GRÈVE DES
PROCUREURS AUX
POURSUITES CRIMINELLES
ET PÉNALES ET DES
JURISTES DE L'ÉTAT, UNE
FIN PRÉVISIBLE ET
TROUBLANTE...**

En effet, les procureurs n'ont jamais demandé un droit de grève.

Suite à la page 10

Ils avaient le droit à l'arbitrage en cas d'absence

Mot de la Bâtonnière du Barreau de Longueuil



Me Lyne Morin, bâtonnière

Équilibre de vie ! Mise en forme ! Nouveaux défis !

Voici ce que je vous souhaite en cette nouvelle année quelque peu entamée. Quant au Barreau de Longueuil, les activités ont repris en ce début d'année et nos comités sont à l'œuvre pour réaliser et continuer divers projets.

Tournée du Bâtonnier du Québec

Je vous invite en grand nombre à la tournée du Bâtonnier qui se tiendra le 10 mars prochain à 17h30. Vous aurez l'occasion de rencontrer le Bâtonnier du Québec, Me Gilles Ouimet et de discuter avec celui-ci de vos préoccupations. Votre participation à cet événement compte beaucoup à mes yeux et j'espère vous y voir en très grand nombre.

Voici donc une résolution intéressante, s'intéresser à son barreau. Il n'y a pas de mal à prendre de bonnes habitudes !!

Communication avec les membres du Barreau de Longueuil

Je vous remercie d'avoir répondu en si grand nombre à notre envoi postal vous demandant de nous fournir votre adresse électronique.

Plus de 250 adresses ont été ajoutées à notre banque de données et ce, pour le bénéfice de tous.

Suite à la page 11

À lire :

Éditorial
**

Mot de la
Bâtonnière
**

AJBL
**

Formation
**

Nos Comités
**

Saviez-vous que...
**

Activités à venir

Pleins feux sur :

Mot de la bâtonnière 1

AJBL 2

Formation 3

Comités 4

5 à 7 magistrature 5

Place au Comité

l'Avocat dans la communauté 6

Témoignage 7

Témoignage 8

Cabane à sucre 9

Suite ..éditorial 10

Suite ..mot de la bâtonnière 11

Nos partenaires 12

Saviez-vous que .. 12

Activités à venir 12

Conseil 12

Conseil AJBL 12

Comité Wi-Dire 12

AJBL – ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE LONGUEUIL

Nouvelles de l'AJBL

Retour sur les activités

Depuis la dernière parution du Wi-dire en octobre 2010, l'Association du Jeune Barreau de Longueuil a eu l'occasion d'organiser plusieurs activités. Tout d'abord, soulignons le souper d'huîtres annuel dans sa formule réinventée ayant eu lieu le 20 octobre dernier. Cette soirée s'est déroulée au restaurant l'*Oliveto* à Longueuil et a fait salle comble! Nous avons pu déguster des huîtres savoureuses tant en chaudière qu'en feuilleté, et ensuite, fraîches et ouvertes par le valeureux personnel du restaurant! Les amateurs furent ravis!

S'en est suivi le 29 octobre la première activité de formation organisée par l'AJBL, en collaboration avec le comité de formation du Barreau de Longueuil, sous le thème « *Démarrage d'une petite entreprise* ». Les membres ont pu bénéficier d'une excellente formation à prix modique au Golf de Boucherville, lors d'un dîner-conférence animé par Me Jean-Pierre Deguire.

Puis, le 11 novembre dernier, les membres se sont à nouveau réunis lors d'un sympathique 5 à 7 automnal au *Bungalow* à Longueuil. Il est toujours agréable de côtoyer des collègues du district dans une atmosphère détendue!

Enfin, le 6 février dernier eut lieu la journée plein air au Parc Michel Chartrand à Longueuil, où nous avons profité d'une température clémente et de la belle neige récemment tombée pour glisser avec les « *crazy carpet* » à l'effigie de l'AJBL remises à tous les participants! Sous le chapiteau, nous avons servi cafés, chocolats chauds, jus et biscuits et nous avons récolté des dons totalisant 190,00\$ pour la Société de l'arthrite juvénile, grâce à la générosité des membres et leur famille!

Activités à venir

Dans les mois à venir, l'AJBL offrira aux membres les activités suivantes :

24 février 2011

Soirée du Hockey de l'AJBL
Cage aux Sports au 2650 chemin Chambly Longueuil
Ailes de poulet et une bière gratuite pour tous les membres
Paire de billets des Canadiens de Montréal à gagner

17 mars 2011

Soirée théâtre de l'AJBL au coût de 30,00\$ par personne
Pièce *Elling* au Théâtre Jean-Duceppe
Cocktail, Visite du théâtre et de l'arrière-scène
Rencontre avec les acteurs

20 avril 2011 (date modifiée)

Assemblée Générale Annuelle de l'AJBL et 5 à 7
(Les détails seront publiés sur le site du Barreau de Longueuil section AJBL)

Nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel : infoajbl@gmail.com , pour toutes questions ou suggestions. Vous trouverez les détails de nos activités sur le site du Barreau de Longueuil au : <http://www.barreaudelongueuil.qc.ca/ajbl>.

Me Valérie Lafortune, Trésorière de l'AJBL

Vous trouverez les détails de nos activités sur le site du Barreau de Longueuil :
<http://www.barreaudelongueuil.qc.ca/ajbl> .

FORMATION – BARREAU DU QUÉBEC

Explication de l'obligation de formation pour les membres du Barreau du Québec :

Le membre devra compléter au moins 30 heures de formation liée à l'exercice de la profession et reconnue par le Comité, et ce, au cours d'une période de référence de deux ans.

La première période de référence a débuté le 1er avril 2009 et se terminera le 31 mars 2011.

Aucun contenu spécifique de formation n'est fixé par le Comité. Toutefois, ce contenu doit être lié à l'exercice de la profession.

Il appartient au membre de choisir ses activités de formation, parmi celles liées à l'exercice de la

profession et reconnues par le Comité, en fonction de ses besoins. Par exemple, ces activités de formation peuvent viser des compétences professionnelles aussi variées que développer des connaissances en droit de la famille ou développer des compétences en gestion du temps.

Toutes les activités de formation liées à l'exercice de la profession et reconnues par le Comité seront répertoriées, au fur et à mesure, au [Registre des activités de formation reconnues du Barreau du Québec](#).

Vous trouverez toutes les réponses à vos questions en visitant le site du Barreau du Québec :

www.barreau.qc.ca



FORMATION – BARREAU DE LONGUEUIL

FORMATION À VENIR

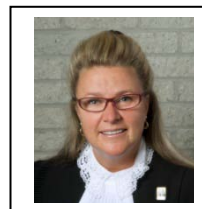
Voici un aperçu de la formation à venir au Barreau de Longueuil.

29 avril 2011

FORMATION ET AGA

Journée d'étude et Assemblée générale annuelle du Barreau de Longueuil

À noter que les détails et fiches d'inscription sont disponibles sur notre site internet au www.barreaudelongueuil.qc.ca section Outils pour les avocats



*Marie-Claude Richer,
présidente
Comité de formation 2010-
2011*

Membres :

Me Sylvie Lefrançois
Me Sylvie Guérin
Me Nancy Côté
Me J.-Sébastien Vaillancourt
Me Lyne Morin
Me Johanne Brodeur
Me Marco LaBrie
Me Jocelyne Pepin (BQ)

LES COMITÉS DU BARREAU DE LONGUEUIL

Le Barreau de Longueuil compte plusieurs comités actifs dont voici la liste* :

Comité des anciens bâtonniers

Comité de droit administratif

Comité de droit civil

Comité de droit criminel et pénal

Comité de droit familial

Comité du droit de la jeunesse

Comité des femmes dans la profession

Comité de la formation

Comité de justice participative (médiation et arbitrage)

Comité de L'Avocat dans sa communauté

Comité de liaison avec la magistrature

Comité de liaison avec la Cour supérieure

Comité du mérite

Comité de l'Omnium Justice (Golf)

Comité du Ouï-Dire /Wi-Dire électronique

Comité de la pratique professionnelle

Comité protocole et étiquette

Comité de la Rentrée Judiciaire

Comité de la restructuration

Comité de la santé mentale

Comité du Web

**Si un comité a été oublié, veuillez nous en excuser.*

C'est le conseil du Barreau de Longueuil qui nomme les comités, le président et les membres qui les composent.

Le mandat d'un président de comité est généralement pour une période d'un an, à moins que son mandat ne soit reconduit par le conseil.

Le mandat premier d'un comité est de faire des recommandations au conseil du Barreau de Longueuil.

RETOUR SUR LE « 5 À 7 » DE NÖEL ORGANISÉ PAR LES JUGES DE LA CHAMBRE CRIMINELLE

Comme à chaque année, depuis plus d'une décennie, les juges et les juges de paix magistrats de la Cour du Québec, chambre criminelle, ont organisé un « 5 à 7 » durant la période des Fêtes. Ce cocktail a eu lieu cette année au Club de curling de Saint-Lambert, le 8 décembre dernier.

Cet évènement se veut une façon de remercier le personnel oeuvrant en droit criminel (greffières, adjointes, ...) afin de souligner leur importante contribution, tout en favorisant un certain rapprochement entre les Juges, les procureurs aux poursuites pénales et les avocats de la défense du district, hors de l'environnement austère des salles de cours.

Qu'il fait bon de voir tout ce beau monde, sans toge, ni rabat, laissant les arguments fallacieux au vestiaire, discuter cordialement des hauts et des bas de la dernière année judiciaire, tantôt autour d'un verre de vin, tantôt autour d'une pinte de houblon, mais toujours en respectant scrupuleusement la limite éthylique imposée par la Loi, merci à C-2! Il serait même souhaitable que ce genre de rencontre se fasse plus souvent. A quand un « 5 à 7 » pour les vacances estivales?

En terminant, ce fut un beau moment lorsque la Juge Ellen Paré a souhaité à son collègue, le Juge Marc Bisson, une prochaine année judiciaire plus calme, loin des feux de la rampe. Ce dernier, comme on le sait, a vu son nom être écorché, complètement à tort, dans les derniers mois. Nous nous rangeons derrière elle pour lui souhaiter la même chose!

Benoît Gariépy, avocat

DES NOUVELLES DU COMITÉ DE L'AVOCAT DANS SA COMMUNAUTÉ....

Comme vous le savez déjà, le Barreau de Longueuil supporte cette année la cause de l'arthrite juvénile. Mais qu'est-ce que cette maladie qui touche près de 1500 enfants au Québec et comment pouvons nous aider?

La Société de l'arthrite est le principal organisme sans but lucratif au Canada qui se consacre entièrement au financement et à la promotion de la recherche sur l'arthrite, de programmes de soutien et de soins adaptés. La Société a pour mission de favoriser la recherche sur les causes sous-jacentes de l'arthrite, la mise au point de remèdes contre cette maladie et la prestation des meilleurs soins et traitements possibles aux personnes atteintes.

L'arthrite touche un enfant sur 1000. Elle atteint plus particulièrement les femmes que les hommes, dans une proportion de 66%. À la Société de l'arthrite du Canada, on estime que 80% de la population ignore que la maladie touche aussi les enfants. Il s'agit d'une maladie chronique, donc sans cure de guérison.

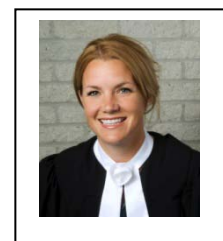
Deux avocates de notre district sont particulièrement touchées par cette maladie et ont accepté de nous livrer leur témoignage.

Le Comité de l'avocat dans sa communauté s'est fixé un objectif de **10 000\$**. Cet objectif est facilement réalisable et nous comptons sur la générosité de nos membres pour l'atteindre et le dépasser!!!

Pour faire un don, il n'y a rien de plus facile : il vous suffit de vous rendre sur la page d'accueil du Barreau de Longueuil où vous pourrez « cliquer » directement sur le lien vers la Société de l'Arthrite et faire votre don. Un reçu pour impôts, si applicable, vous sera envoyé directement.

Vous pourrez aussi faire un don lors des activités organisées par le Barreau de Longueuil. Surveillez le wi-dire!!! Participez en grand nombre aux activités et contribuez, en le faisant à une bonne cause!

UN ÉNORME MERCI À L'AVANCE!!!!



Mélanie Roy,
Présidente du Comité de l'avocat dans sa communauté 2010-2011

*Mélanie Roy, présidente
Comité L'Avocat
dans sa communauté
2010-2011*

Membres :
Me Catherine Pilon
Me Marie-Pierre Blouin
Me Marie-Eve Landreville
Me Karina Cloutier

Comité : L'Avocat dans sa communauté... suite

Témoignage de Me Catherine Pilon, avocate membre du Barreau de Longueuil



Quelques jours après son anniversaire de trois ans, Sofia ne pouvait plus marcher. Après une dizaine de journées d'hospitalisation et de nombreux examens médicaux, les plus intrusifs les uns que les autres, le diagnostic est tombé : arthrite juvénile idiopathique. A ce jour, son arthrite est localisée aux deux articulations des genoux. (Inflammation des articulations, douleur et limitation de mouvement).

Suite au diagnostic, il faut apprendre à accepter et vivre avec cette maladie chronique qui touche plus d'un enfant sur mille au Canada. Pour améliorer sa qualité de vie, un plan de traitement global a été mis en place par l'équipe de rhumatologie de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Les rendez-vous se succèdent, et ce, sans compter les rendez-vous médicaux de routine de la petite enfance : rhumatologue, ergothérapeute, physiothérapeute et ophtalmologue. Sans compter la prise quotidienne d'anti-inflammatoires, le port d'attelles la nuit, exercices de physiothérapie, injections de cortisone intra-articulaire sous anesthésie générale...

Aujourd'hui, Sofia a six ans. En janvier, nous avons reçu une très bonne nouvelle de son équipe traitante, son arthrite semble avoir disparu. Nous savons très bien que l'arthrite est une maladie imprévisible, qu'elle peut évoluer par poussées pendant de nombreuses années. Nous restons positifs, ça semble cliché, mais ça nous fait tellement du bien la voir souriante, sur ses deux skis cet hiver sans douleur.

Me Catherine Pilon

Comité : L'Avocat dans sa communauté... suite

Témoignage de Jessica, fille de Me Véronique Turcotte, avocate membre du Barreau de Longueuil



Bonjour, mon nom est Jessica Lessard, j'ai 9 ans. Je suis la fille de Me Véronique Turcotte, avocate, membre du Barreau de Longueuil.

Je souffre d'arthrite juvénile polyarticulaire, une maladie auto-immune diagnostiquée à l'été 2009 alors que j'avais 8 ans.

Je suis suivie à Ste-Justine par une super équipe en rhumatologie! Ils sont vraiment cool! Dans mon cas, ma maladie signifie beaucoup d'enflure aux doigts, poignets, chevilles, genoux, hanches et parfois à ma mâchoire et mes autres articulations.

En septembre j'ai commencé l'école une semaine plus tard que mes amis(es) parce que j'ai eu une crise aiguë. Je n'ai pas marché pendant 3 jours.

Je me donne moi-même une injection une fois par semaine. À Ste-Justine on m'appelle "La Super" parce que je suis la seule à le faire toute seule. Pour vrai, je trouve ça très difficile! Mais, je dois le faire parce que c'est grâce à ce médicament que je réussis à sauter, courir, jouer et faire du sport et mes activités (ballet, danse, soccer, piano, etc.). Les médicaments, ça veut dire la recherche. Pour ça il faut des dons à la Société de l'arthrite pour l'Arthrite juvénile.

Alors, je vous lance l'invitation! Et je vous dis Merci à vous et au Barreau de Longueuil de nous aider dans notre cause!

Jessica

Comité : L'Avocat dans sa communauté ... suite



Venez vous sucrer le bec et danser avec nous, en participant à une bonne cause, l'arthrite juvénile.

Au Canada un enfant sur mille est atteint d'arthrite juvénile, soit environ un enfant par école.

Vendredi 8 avril 2011 – 18h

Prix des billets (inclus Disco en soirée)

25\$: 12 ans et plus (7\$ versé à l'arthrite juvénile)

10\$: 4 à 12 ans

0 à 4 ans : gratuits

**Billets en vente auprès de :
Me Marie-Claude Richer et
Mme Nathalie Latendresse, Barreau de Longueuil**

**Billets en vente jusqu'à épuisement des stocks ou le 1^{er} avril.
Billet non remboursable.**

Éditorial -.. Suite de la page 1

On sait déjà qu'au fil des années un fossé s'est élargi entre les conditions salariales des procureurs de la province de Québec et celles de TOUTES les autres provinces. En effet, non seulement les procureurs sont moins bien payés que tous les autres procureurs de toutes les autres provinces, mais de plus, l'écart s'agrandit davantage au fil des ans, tant et si bien qu'un procureur en Ontario peut facilement gagner le double du salaire d'un procureur du Québec, en traitant la moitié moins de dossiers par procureur !!!!!

De plus, les procureurs ne font pas que dénoncer le salaire, mais aussi leurs conditions d'emploi. Le nombre de procureurs était déjà insuffisant depuis plusieurs années, mais à chaque année, ou presque, le gouvernement fédéral amende le Code criminel pour ajouter tantôt des infractions nouvelles, tantôt pour ajouter de nouveaux moyens pour lutter contre la criminalité, tandis que le gouvernement provincial crée des unités spéciales pour lutter contre la criminalité, la corruption, la collusion, etc., alors que tous ces changements n'entraînent pas l'embauche massive de nouveaux effectifs!!! Voilà une bien curieuse façon de lutter contre la criminalité. Ce n'est à toutes fins pratiques, qu'une lutte de papier.

L'historique des conditions d'emploi et des moyens légaux pour les négocier est troublante, voire inquiétante dans une société libre et démocratique, surtout à l'heure des innombrables allégations de corruption jusque dans le monde politique qui nous gouverne. Les faits donnent ici à penser que le gouvernement a tout mis en oeuvre pour d'abord retirer le droit à l'arbitrage aux procureurs puisque, à l'évidence, n'importe quel arbitre aurait constaté le fossé grandissant entre les conditions des procureurs du Québec et ceux des autres provinces pour leur octroyer une augmentation substantielle pour faire du rattrapage salarial, pour le remplacer par un droit de grève illusoire que le gouvernement ne leur laisserait jamais exercer.

Comment peut-on sérieusement prétendre que la nature du travail des procureurs est inconnue pour le gouvernement du Québec ? Si la fonction des procureurs est essentielle au point de ne pas pouvoir les laisser exercer un droit légitime de grève pourtant octroyé par ledit gouvernement alors que ce droit de grève n'était pas réclamé, c'est que le changement législatif qui les concerne était injustifié. Le recours à l'arbitrage était mieux indiqué. Mais parions que la loi spéciale ne leur accordera pas ce privilège.

Pourquoi notre gouvernement a-t-il agi de la sorte ? Poser la question, c'est y répondre.

Le gouvernement cherche par tous les moyens à limiter ses dépenses, ce qui est un objectif louable, mais il utilise des procédés injustes et mensongers pour y parvenir. Le droit de grève des procureurs, de toute évidence, n'en était pas un. Ce n'était qu'un prétexte pour leur retirer le droit à l'arbitrage puisqu'il était manifeste qu'il n'était pas dans l'intention du gouvernement de laisser les procureurs exercer leur droit, sinon que de façon éphémère pour laisser croire qu'ils ont pu exercer leur droit.

Cette façon de faire n'augure rien de bon, ni pour les procureurs, ni pour les juristes de l'état, ni pour tous les autres employés de l'état. En fait, cela n'augure rien de bon pour personne. L'état Québécois traverse une période financière difficile, certes, mais au lieu de prendre le taureau par les cornes et trouver de nouvelles avenues pour équilibrer les finances publiques, le gouvernement choisit la facilité, une solution à courte vue, pour éviter de payer la vraie facture. En somme, le gouvernement ne fait pas réellement face aux vrais problèmes, et, bien pire encore, il en crée un nouveau...

Cela n'augure rien de bon...

Marco LaBrie, avocat

Nous sommes sur le Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse : www.barreaudelongueuil.qc.ca

Mot de la bâtonnière.. *Suite de la page 1*

Encouragez vos collègues de bureau à faire de même à l'adresse électronique suivante :
Barreau.longueuil@bellnet.ca

Ainsi, nous pouvons vous tenir informés de façon bimensuelle par le biais de notre Wi-dire express, un incontournable à lire pour avoir toutes les actualités de notre district.

Formation continue

À compter du 1^{er} avril 2011, nous entreprenons une nouvelle période de référence, ainsi nous devons compléter 30 heures de formation dans les deux prochaines années.

Le Barreau de Longueuil est prêt et vous convie à la journée d'étude qui se tiendra le 29 avril prochain à l'hôtel Alt du quartier Dix30. Soyez attentif, car dès que la publicité sortira, les places s'envoleront rapidement.

Bonne nouvelle pour le district de Longueuil, le congrès des avocats et avocates de province aura lieu dans notre district en septembre prochain, plusieurs heures de formations seront offertes et de la formation de qualité. Il vous faut saisir votre chance.

Site Web- section outils avocats

Avez-vous déjà visité le site web du Barreau de Longueuil à la section « outils pour les avocats » ?

Vous pouvez y trouver de multiples informations notamment les formations à venir, les formulaires de la cour supérieure, les assignations de la Cour supérieure et du Québec et notre nouveauté, les règles d'usage dans les différents palais de justice du Québec, une mine d'information extraordinaire.

Merci au comité de la pratique professionnelle pour ce nouveau projet.

Avocat dans la communauté

Enfin, permettez-moi de vous encourager à participer à notre levée de fonds pour la société canadienne de l'arthrite juvénile.

Plusieurs activités prendront place durant les prochains mois et je connais votre générosité.

Aidons les enfants atteints de cette maladie, nous en sortirons tous grands.

Au plaisir.

Me Lyne Morin
Bâtonnière de Longueuil



Barreau de Longueuil

1111, boulevard Jacques
Cartier Est, RC-32h
Longueuil, Québec J4M 2J6

TÉLÉPHONE :
(450) 468-2609

TÉLÉCOPIE :
(450) 468-1895

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
Info@barreaudelongueuil.qc.ca

Nous sommes sur le
Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :
www.barreaudelongueuil.qc.ca

Correction et vérification du
contenu

Me Jean-Guy Campeau

Conception et mise en page

Mme Nathalie Latendresse

Nos partenaires



Saviez-vous que...

Nominations

NOMINATIONS À LA COUR DU QUÉBEC À LONGUEUIL

Madame le juge Dupuis exercera principalement ses fonctions à la chambre civile à Longueuil.

Toutes nos félicitations !

Activités à venir...

24 février 2011

AJBL- Soirée du hockey

10 mars 2011

Tournée du bâtonnier du Québec

17 mars 2011

AJBL – Soirée au théâtre

08 avril 2011

Barreau de Longueuil -Cabane à sucre

20 avril 2011

AJBL – Assemblée générale annuelle

29 avril 2011

Barreau de Longueuil – Journée d'étude (formation)

29 avril 2011

Barreau de Longueuil - Assemblée générale annuelle

18 mai 2011

Soirée spaghetti

09 juin 2011

Omnium justice XXVI – LaPrairie

07 sept. 2011

Rentrée judiciaire du Barreau de Longueuil



CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES AVOCATS
ET AVOCATESS DE PROVINCE
Hôtel Mortagne, Boucherville
du 22 au 25 septembre 2011

Barreau de Longueuil Conseil 2010-2011

Me Lyne Morin
Me Marie-Claude Richer
Me J. Sébastien Vaillancourt
Me François Legendre
Me Conrad Lord
Me Julie-Maude Greffe
Me Mélanie Roy
Me Marie-Eve Landreville
Me Marco LaBrie

Bâtonnière
1^{ère} conseillère
Trésorier
Secrétaire
Conseiller
Conseillère
Conseillère
Conseillère
Conseillère
Bâtonnier sortant

AJBL - Barreau de Longueuil Conseil 2010-2011

Me Marie-Eve Landreville
Me Chloé Le Tourneux-Perron
Me Valérie Lafortune
Me Karina Cloutier
Me Jean-François Chénard
Me Catherine Pilon
Me François Legendre

Présidente
Vice-présidente
Trésorière
Secrétaire
Administrateur
Administrateur
Président sortant

Barreau de Longueuil - Comité du Wi-Dire 2010-2011

Me Marco LaBrie
Me Julie-Maude Greffe
Me Conrad Lord

Me Alexandre St-Onge
Me Benoit Gariépy
Me Valérie Lafortune